



Qualification des intervenants  
Formateur / Testeur habilité R489

Moyens pédagogiques et techniques  
Salle de cours / Hall de manutention /  
Chariots de catégorie 3

Durée de la formation

14h soit 2j

Taux de satisfaction

99.2%

Taux de réussite

99.7%

Débouchés

Débouchés éventuels : préparateur de commandes, technicien en logistique d'entreposage, gestionnaire de stocks, chef magasinier ou chef de quai.

Nombre de places maximum par action : 6 pers.

Délai d'accès

environ 30 jours à compter de la demande de devis

Accessibilité

Toutes nos formations peuvent être adaptées à toute situation d'handicap ou toutes difficultés

Contactez nous pour plus de renseignements

Matériel nécessaire à la formation :

Chaque candidat doit être équipé de gants, chaussures de sécurité casque

Tél : 04 66 29 85 02

Mail : [contact@acerfsformation.com](mailto:contact@acerfsformation.com)

Site : [www.acerfsformation.com](http://www.acerfsformation.com)

*"Notre expertise : la sécurité au travail !"*

## PROGRAMME DE LA FORMATION

CACES® R489 Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté - Cat 3 -  
Recyclage

### Objectifs :

Catégorie 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale = 6 tonnes)

- Être capable d'utiliser les chariots automoteurs de manutention dans des conditions optimales de travail en sécurité.
- Réaliser les différentes manœuvres de circulation et opérations de manutention, conformément à la recommandation CNAM R489.
- Assurer la maintenance de premier niveau, rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions
- Passer avec succès les tests théoriques et pratiques dans le respect des règles de sécurité selon la recommandation CNAM R489.

### Public et prérequis de la formation

Personnel débutant ou expérimenté dans la conduite de chariots automoteurs de manutention de la Catégorie 3

Prérequis : Aptitude médicale

### Contenu de la formation

Formation théorique – 7 heures

Réglementation / Obligations / Responsabilités

Rôles des différentes instances et organismes de prévention

Les différentes catégories de chariots / Caractéristiques / Utilisations courantes / Limites d'utilisation

Les différents organes / Technologie / Fonction (groupe propulseur, circuit hydraulique, ensemble élévateur, équipement porte-charge...)

Fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité

Les différents pictogrammes et panneaux de signalisation

Principaux risques et facteurs d'accident

Lecture de la plaque de charge / Conditions de stabilité frontale du chariot

Dispositifs de sécurité pour le conducteur / Fonction

Les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes

Les règles de circulation et de conduite (intérieur et extérieur de l'entreprise)

Les différents paramètres ayant une influence sur la distance de freinage

Les produits dangereux / Etiquettes / Risques

Les vérifications / Prise et fin de poste/ Opérations de maintenance

Test CACES® – 7 heures

### Modalités d'évaluations

Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention :

- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention :

- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
- et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

### Sanction de la formation

Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) prévu par la recommandation R489 Catégorie 3



Certificat  
N° D-680-09